

INSTITUT CATHOLIQUE
INSTITUT SUPÉRIEUR
D'INTERPRÉTARIAT
ET DE TRADUCTION

21, RUE D'ASSAS
75270 PARIS CEDEX 06
TÉL. : 42 22 33 16

A T T E S T A T I O N
=====

Je soussignée, Directeur de l'Institut Supérieur d'Interprétariat et de Traduction, certifie que :

Mademoiselle Sylvie GREGOIRE
née le 10 mai 1964

a, après avoir passé avec succès les épreuves du concours d'entrée en 1ère année,
suivi au cours des années universitaires : 1982-1983, 1983-1984, 1985-1986
et 1986-1987
pour la combinaison linguistique : FRANCAIS-ALLEMAND-ANGLAIS.

Le diplôme TRILINGUE FRANCAIS-ALLEMAND-ANGLAIS, accompagné de la qualification "Interprète de Liaison" pour les langues FRANCAIS-ALLEMAND

lui a été attribué en octobre 1987
et lui sera délivré après justification des titres complémentaires exigés,
conformément au règlement.

Parallèlement, Sylvie GREGOIRE
a suivi en 2ème cycle les cours de la section TRADUCTION-TERMINOLOGIE
dont elle a obtenu le diplôme.

Paris, le 10 novembre 1987



F. de Dax

Françoise de DAX
Directeur

CHAMBRE OFFICIELLE FRANCO-ALLEMANDE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

OFFIZIELLE DEUTSCH-FRANZÖSISCHE INDUSTRIE - UND HANDELSKAMMER

18, rue Balard - 75015 PARIS

CERTIFICAT PRÜFUNGSZEUGNIS

Melle Grégoire Sylvie

né(e) le 10-05-64

a subi avec succès les épreuves écrites et orales inscrites au programme de l'EXAMEN D'ALLEMAND COMMERCIAL, avec la mention

hat die schriftliche und mündliche Prüfung FÜR HANDELSDEUTSCH mit der Note

bestanden.

Le contenu, la forme et la notation de cet examen correspondent à ceux d'un examen de langues étrangères de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Düsseldorf.

Diese Prüfung entspricht nach Inhalt, Form und Bewertung einer vergleichbaren Fremdsprachenprüfung der Industrie- und Handelskammer zu Düsseldorf.

Le Secrétaire Général,
Die Geschäftsführung,

Ranfer

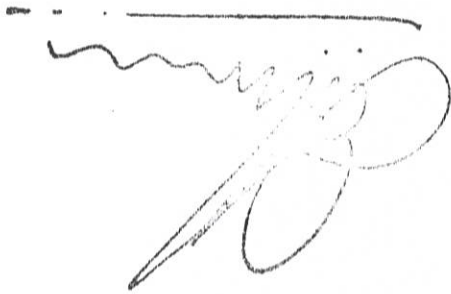
Le Président,
Der Präsident,



PARIS, le 23 juillet 1984

Le Président du Jury,
Der Präsident der Prüfungskommission,

H. Gen. W.



21 NOVEMBRE 1985

on

PARIS

at

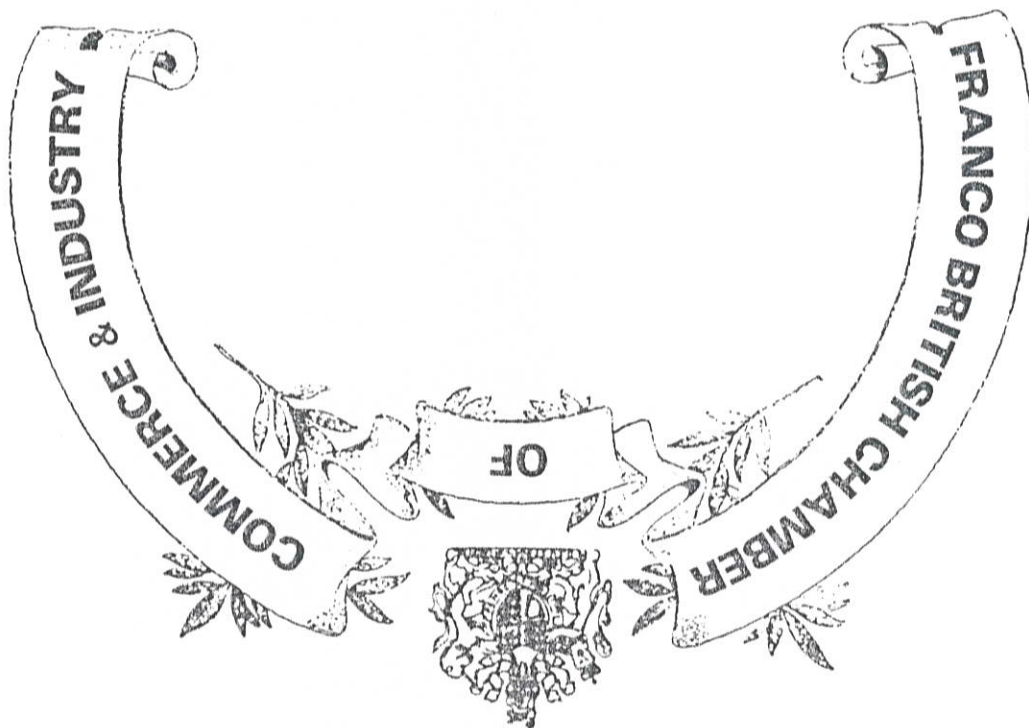
FRANCO BRITISH CHAMBER OF COMMERCE & INDUSTRY

of the

has passed the examination

GREGOIRE SYLVIE

This is to Certify
that



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADÉMIE DE VERSAILLES

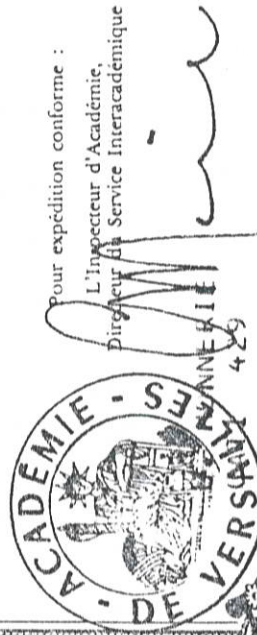
DIPLÔME DE BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré, série PHILOSOPHIE-LETTRES
option ^b, établi le 28 JUIN 1982
enseignant à l'Université de PARIS X

Le Diplôme de Bachelier de l'Enseignement du Second Degré est conféré avec la mention ASSEZ BIEN

à M ADÈMUISSELLE GRÉGOIRE
SYLVIE CLAUDE FLORENCE
né le 10 MAI 1964, à (075) PARIS 12EME

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.



Pour expédition conforme :

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur du Service Interacadémique

Fait à VERSAILLES le 29/09/1982
Pour le Ministre de l'Éducation Nationale,

et par délégation,

Le Recteur de l'Académie de VERSAILLES
Signé : A. CASADEVALL

N° 78002291